

# LICENCE PRO

## MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### PARCOURS MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

#### PRÉSENTATION

Les collectivités territoriales sont confrontées à un problème de recrutement lié à l'évolution du secteur public, dans un contexte :

- ▶ d'évolution du cadre juridique avec la Loi de modernisation de la Fonction Publique du 6 août 2019
- ▶ d'achèvement de la carte intercommunale, de transferts de compétences
- ▶ de moyens financiers contraints
- ▶ de transformation sociétale, numérique, énergétique, ...
- ▶ de l'accélération des départs à la retraite
- ▶ de développement des démarches de gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et des compétences dans les collectivités

A ce titre, les élus employeurs doivent désormais s'entourer d'une nouvelle génération de professionnels. On assiste ainsi à une professionnalisation accrue des métiers territoriaux.

La Licence Professionnelle « *Métiers de l'Administration Territoriale* » (MAT) est organisée en partenariat entre l'Université de Toulouse Jean-Jaurès (UT2J), le Centre De Gestion (CDG31) de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Garonne (et de ses antennes départementales), et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT31) de la Haute-Garonne.

Elle s'appuie, en outre, sur une collaboration étroite avec l'Union Régionale du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de Haute-Garonne.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation en un an vise à former des professionnel·le·s dans le domaine « *pilotage et gestion des ressources* » dans les spécialités suivantes :

- ▶ Comptabilité et gestion financière ;
- ▶ Affaires juridiques et administratives ;
- ▶ Gestion des ressources humaines ;
- ▶ Technologie de l'information et de la communication (TIC)

À l'issue de cette année de formation, les diplômé·e·s ont les connaissances opérationnelles nécessaires pour occuper les fonctions d'encadrement intermédiaire relatives à la filière administrative.



De plus, un module spécifique de préparation concours permet aux étudiant·e·s diplômé·e·s de s'insérer durablement après l'obtention d'un concours de niveau B/B+ (rédacteur·rice/rédacteur·rice principal·e), voire A (Attaché).

#### ” LES ENSEIGNEMENTS

Les étudiant·e·s bénéficient d'un double enseignement dispensé par des universitaires et par des professionnels des collectivités territoriales. Cette complémentarité a pour objectif de renforcer l'insertion professionnelle des futur·e·s diplômé·e·s en répondant précisément aux besoins des collectivités territoriales.

La formation se décompose en quatre unités d'enseignements :

- ▶ **une unité d'enseignement fondamental** (UE 501, 200 heures) : cours magistraux sur le cœur de chacune des quatre spécialités. On suppose en effet que tout·e cadre de la fonction publique territoriale sera amené·e à changer de métier durant sa carrière et devra donc être acculturé·e à chacun des grands axes d'apprentissage de la licence ;
- ▶ **une unité d'enseignement spécialisé** (UE 502, 130 heures) : approfondissement des spécialités (droit public, GRH, comptabilité, TIC et administration) ;
- ▶ **une unité d'intégration** (UE 601) : préparation aux concours (catégories B : rédacteur, B+ : rédacteur principal, voire A : attaché), management d'équipe, simulations d'entretiens d'embauches avec le CDG31, ...
- ▶ **un stage et un projet tuteuré** (UE 602)



## STAGE ET PROJET

Un stage de 16 à 17 semaines en alternance (deux semaines à l'UT2J et deux semaines en collectivité territoriale en rythme moyen) permet aux futur·e·s diplômé·e·s une intégration professionnelle progressive.

Les étudiant.e.s se trouvent confrontés à la réalité de leur futur contexte professionnel un mois seulement après le début de la formation.

Après une première période de stage de découverte, d'acclimatation, ils prennent très rapidement la mesure des responsabilités qui seront les leurs quelques mois plus tard en réalisant des tâches et missions totalement opérationnelles et à enjeux croissants.

Élaboration de plans de formation, de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), d'Analyse de Besoins Sociaux (ABS), gestion de marchés publics, des nouvelles règles du régime indemnitaire des collectivités territoriales, dématérialisation des procédures financières et/ou de Gestion des Ressources Humaines, refonte du site d'une commune et introduction d'une communication par les réseaux sociaux mais aussi administration des missions d'un service culturel ou musique, autant d'exemples qui montrent la variété et la richesse des thématiques proposées pour les stages, richesse que l'on retrouve ensuite dans les emplois visés.

De leurs stages, les étudiants devront extraire une problématique générale (exemples : « *Fiches de poste, entretiens individuels et motivation des agents* » ; « *Formation des agents et degré d'implication* » ; « *Spécificités des Tableaux de Bord dans les collectivités territoriales* », « *Réseaux sociaux et politique de communication d'une commune* », « *Régime indemnitaire et efficience des agents* » ; « *introduction des critères d'économie sociale et solidaire dans les marchés publics* »), propre au contexte rencontré, afin de se distancier de l'opérationnalité pour étudier celle-ci d'un point de vue universitaire (projet tuteuré).

Ce travail doit leur permettre de « *lever la tête* » pour se placer dans le futur des « *bonnes pratiques* » qui soutiendront leurs activités professionnelles au sortir de la formation.

## PARTENARIATS

- ▶ Centre De Gestion Haute-Garonne (CDG31)
- ▶ Centre National de la Fonction Publique Territoriale 31 (CNFPT31)
- ▶ Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT)
- ▶ Conseil Départemental de Haute-Garonne (CD31)
- ▶ Toulouse Métropole (TM)

## CANDIDATER

En formation initiale, les étudiant·e·s titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 : licence 2 de droit, économie, AES, lettres et sciences humaines et sociales ; DUT et BTS tertiaires ; formations informatiques et TIC...

En formation continue, les candidat·e·s doivent être titulaires d'un diplôme Bac +2 ou équivalent. La LP MAT peut être également obtenue via le dispositif VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Il y a deux sessions de recrutement par an : en juin et en septembre.

Les futur·e·s candidat·e·s devront déposer leur dossier de candidature sur le site du département : <https://inscription-ecogestion.fr/>

## ET APRÈS ?

À l'issue de cette année de formation, les diplômé·e·s ont les connaissances opérationnelles nécessaires pour occuper les fonctions d'encadrement dans les emplois types suivants :

- ▶ Directeur·rice Générale des Services (DGS) de petites et moyennes collectivités ;
- ▶ Responsable de la Commande Publique ;
- ▶ Gestionnaire de marchés publics ;
- ▶ Responsable de gestion financière et budgétaire de petites et moyennes collectivités, Assistant·e de gestion financière et budgétaire de grandes collectivités ;
- ▶ Responsable RH de petites et moyennes collectivités ;
- ▶ Chargé·e de recrutement ;
- ▶ Assistant·e Fonctionnel et TIC, Assistant·e utilisateur progiciels collectivité ;
- ▶ Chargé·e de communication interne et/ou externe

Une fois diplômé·e·s, les étudiant·e·s de la LP M.A.T possèdent une formation professionnelle et une culture administrative solides qui présentent un atout majeur dans leur insertion professionnelle, au sein de :

- ▶ Collectivités territoriales : Communes, Départements, Régions, Communautés de Communes.
- ▶ Établissements publics territoriaux : Syndicats intercommunaux, Services économiques des Conseils Généraux.
- ▶ Services de l'Etat : Direction départementale des Territoires, ...

▶ *Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :*  
— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle: [scuio-ip@univ-tlse2.fr](mailto:scuio-ip@univ-tlse2.fr) | 05 61 50 45 15

